

Circulation des personnes dans un monde global, diaspora de la connaissance et migration d'élites

Par Catherine WIHTOL de WENDEN,
Directrice de recherche au CNRS (CERI)



Le rapport du PNUD 2009 (Programme des Nations Unies pour le Développement) rappelle que la mobilité est un facteur essentiel du développement humain. Dans le même temps, les migrations se sont accélérées au cours des trois dernières décennies, atteignant 214 millions de migrants internationaux (soit 3% seulement de la population mondiale) et 740 millions de migrants internes.

Pourtant, la plupart des pays occidentaux, tout en valorisant la mobilité comme symbole de la modernité, tendent à fermer leurs frontières, à dissuader et à réprimer l'immigration irrégulière et à n'attirer que parcimonieusement l'immigration légale. Les migrations sont l'un des exemples les plus criants des globalisations contradictoires qui traversent les enjeux mondiaux.

Mondialisation des migrations et droit à la mobilité

Presque toutes les régions du monde sont aujourd'hui concernées par les migrations internationales, soit par le départ, soit par l'accueil, soit par le transit. Les catégories de migrants deviennent de plus en plus floues, entre migrants volontaires et migrations forcées. De nouvelles catégories se profilent, comme les déplacés environnementaux, les touristes qui prolongent leur séjour en s'installant à la retraite plus au sud, les diasporas de la connaissance et la même personne peut, au cours de son

existence emprunter plusieurs statuts, du sans papier à l'élite qualifiée au séjour de longue durée, une situation impensable il y a trente ans quand l'ouvrier spécialisé se différenciait sociologiquement fortement du réfugié politique issu des dictatures de tous ordres.

Tout en se mondialisant et en se globalisant (c'est-à-dire issues des mêmes causes et prenant les mêmes formes), les migrations se sont régionalisées en "systèmes migratoires complexes", autour de pôles géographiques où l'offre rencontre la demande de mobilité et de migration : le continent américain compte ainsi de plus en plus de migrants qui viennent du monde américain par rapport à d'autres régions du monde, comme hier l'Europe : Mexicains et autres latino-américains forment la moitié des résidents nés à l'étranger aux Etats-Unis. En Argentine, au Brésil, au Chili et au Venezuela, l'essentiel des migrations vient des pays andins.

De son côté, l'Europe fonctionne dans un face à face migratoire avec la rive sud de la méditerranée et l'Afrique subsaharienne, qui elle-même tend à migrer au Maghreb face à la difficulté de franchir la Méditerranée.

Au sud de l'équateur, c'est l'Afrique du Sud qui est le principal pôle d'attraction. Les pays du Golfe ont attiré une main d'œuvre de la rive sud de la méditerranée, de la corne de l'Afrique, du Pakistan et des Philippines.

Intro

La nouvelle collection REPERES de CampusFrance, dont on trouvera ici le deuxième numéro¹, a pour objet de donner la parole aux penseurs de la mobilité, en France et dans le monde.

La mobilité au-delà des frontières est devenue un thème d'une importance croissante dans les débats nationaux et internationaux : le rapport 2009 du PNUD s'intitule ainsi *Lever les barrières : mobilité et développement humains*. En ce qui concerne le monde universitaire, les effets conjoints de la mondialisation économique et de l'internationalisation de l'enseignement supérieur ont conduit à une accélération du phénomène des échanges. Des perspectives mettent en évidence qu'à l'horizon 2025, les étudiants internationaux dans le monde devraient passer à 7,5 millions².

Si ces réalités font souvent l'objet de commentaires, il existe encore relativement peu d'études permettant d'en rendre raison. La question de la mobilité académique renvoie de fait, à des problématiques croisées, relevant de divers champs disciplinaires : géopolitique, économique, sociologique... La mobilité du capital humain pose aux Etats la question du retour sur l'investissement consenti pour la formation des étudiants. Quels sont les bénéfices/perces réels ou supposés qui peuvent en être retirés tant par les pays d'accueil que par les pays d'origine ?

Face à ces questionnements, les REPERES ont pour vocation d'apporter un éclairage nouveau sur une thématique émergente. En laissant la parole à ceux qui pensent la mobilité, CampusFrance souhaite offrir à ses lecteurs des outils leur permettant d'aller plus loin dans la réflexion.

1- REPERES CampusFrance n°1 : "La mobilité, seconde condition du progrès technique", par Dominique WOLTON, Directeur de l'Institut des sciences de la communication du CNRS (www.campusfrance.org).

2- Source : Global student mobility 2025, IDP Education Australia, 2002.

Le monde russe fonctionne entre le centre et la périphérie de l'ancien espace soviétique qui tient lieu de lien linguistique et culturel pour les républiques musulmanes.

L'Asie du sud-est oppose quant à elle deux géants démographiques, l'Inde et la Chine et quelques autres sources de migrations régionales comme l'Indonésie, les Philippines, aux pays riches et demandeurs de main d'œuvre comme le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, Singapour, Taiwan.

Enfin, des pays comme la Turquie, le Maroc, le Mexique sont devenus à la fois pays d'émigration, d'immigration et de transit.

Si les relations internationales ont provoqué bien des mouvements de population dans le passé, les transformations apportées aujourd'hui par ces migrants et réfugiés sur la scène internationale sont nombreuses. C'est ce second questionnement qui, renversant les interrogations habituelles voyant le migrant comme le résultat du désordre international, a servi de fil conducteur à l'ouvrage *La question migratoire au XXI^e siècle. Migrants, réfugiés et relations internationales* (Paris, Presses de Sciences-Po, 2010).

Ces transformations sont de trois ordres : l'Etat se trouve bousculé par les migrations car elles transgressent ses frontières, introduisent des acteurs et mouvements transnationaux qui les traversent ; la citoyenneté est modifiée dans sa définition, son contenu et sa pratique ; enfin, une diplomatie des migrations internationales se profile par migrants interposés, soit que les diasporas pèsent comme acteurs non étatiques, soit que les Etats d'origine cherchent à mener une influence sur les Etats d'accueil, soit encore que les migrants eux-mêmes deviennent les acteurs d'enjeux eux-mêmes internationaux, soit enfin que les organisations internationales et les ONG cherchent à mieux gérer les migrations et à définir les contours d'une gouvernance globale de celles-ci.

Diplomaties des migrations

Une diplomatie des migrations se fait jour, à l'initiative des pays de départ qui ont compris que leur population était devenue une ressource quand elle avait migré à l'étranger du fait des transferts de fonds et des liens transnationaux construits avec les régions de départ, qu'elle pouvait devenir un instrument d'influence dans

les pays d'accueil surtout quand elle en a acquis la nationalité et qu'une politique d'attention à l'égard de leurs nationaux pouvait à la fois leur permettre d'acquérir plus de place sur la scène internationale, tout en menant des visées nationalistes à l'égard d'une diaspora paradoxalement transnationalisée.

Du côté des pays d'accueil, d'autres diplomates des migrations se profilent, à travers les accords bilatéraux conclus avec les pays d'origine où l'aide au développement se négocie en échange des procédures de réadmission des sans papiers dans les pays de départ ou de transit. Dans les régions d'intense circulation migratoire, des accords de coopération prévoient parfois des espaces de libre circulation, mais peu d'entre eux, à l'exception de l'Europe pour les Européens de l'Union ou du marché nordique du travail fonctionnent réellement. Enfin, la gouvernance mondiale des migrations fait maintenant partie de l'agenda international : le multilatéralisme a été introduit depuis 2004 par le *Global Migration Group*, créé à Genève, comme processus de négociation entre acteurs aux intérêts parfois contradictoires comme les pays de départ et d'accueil, les employeurs et les syndicats, les associations de défense des droits, les OIG et les ONG.

Les Nations Unies encouragent cette initiative depuis 2006 et sont à l'origine de Forums mondiaux réunissant 150 partenaires. Après Bruxelles (2007), Manille (2008), Athènes (2009), Puerto Vallarta au Mexique (2010) et Genève (2011), un bilan sera tiré en 2013 de cette sorte de *Bretton Woods des migrations* qui peine cependant à s'imposer face aux puissants Etats d'immigration. L'initiative s'appuie pourtant sur un texte de référence, la Convention de 1990 des Nations Unies sur les droits de tous les migrants et leurs familles, qui reconnaît aussi des droits aux sans papiers, signée à ce jour par 44 Etats. L'avenir du Forum est encore incertain, même s'il promeut la mobilité comme bien public mondial. Avec le droit à la mobilité comme droit de l'Homme pour le XXI^e siècle, la reconnaissance de flux migratoires légaux dans un monde plus fluide s'y profile, ainsi qu'une citoyenneté évolutive où les migrants deviennent acteurs d'une société internationale en reconstruction où les Etats ne sont plus les seuls protagonistes.

Nouvelles configurations migratoires

De nouvelles configurations migratoires amènent à élargir la réflexion sur le droit à la mobilité. Ces migrations se répartissent en migrations sud-nord, les plus connues (62 millions de personnes), les migrations sud-sud, plus récentes (61 millions), les migrations nord-nord (50 millions), les migrations nord-sud (14 millions), le reste étant constitué par des migrations est-ouest et, plus rarement, ouest-est.

On a coutume de dresser des typologies des flux migratoires selon leurs buts, distinguant entre les migrations de travail, les migrations familiales, les migrations d'études et les mouvements de réfugiés, selon leur caractère volontaire ou forcé (migrations de travailleurs ou de réfugiés, politiques et environnementaux). La durée des migrations constitue un autre paramètre de classification, entre les migrations d'installation et les migrations de travailleurs hôtes (*Gastarbeiter**). La qualification, entre migrants très qualifiés, qualifiés ou peu qualifiés, est aussi une autre catégorisation.

Académiques ou administratives, ces typologies ont souvent une incidence sur les titres de séjour, notamment pour les travailleurs les plus qualifiés, les réfugiés, les membres des familles. D'autres enfin, notamment à des fins statistiques, différencient les migrations régulières et irrégulières, moins faciles à compter.

On observe de nouvelles migrations transversales intercontinentales. Les plus récentes sont les migrations chinoises en Afrique : le Maghreb, l'Afrique sub-saharienne, riches en matières premières (pétrole, minéraux, pêche, bois) et demandeurs d'infrastructures (téléphone, internet, bâtiment et travaux publics) reçoivent une migration chinoise d'affaires et de main d'œuvre temporaire qui se fournit en ressources de la mer et du sous-sol.

Les migrations nord-sud forment de leur côté de nouvelles situations migratoires : le *Britishland* en France en est un exemple, avec les Britanniques venus s'installer dans sa partie ouest (Normandie, Bretagne, Aquitaine). Ces migrations de retraités plus ou moins aisés sont aussi présentes en Espagne (Allemands, Anglais), au sud du Portugal (Anglais), en Grèce, au Maroc, en Tunisie et au Sénégal (Français). On trouve le même phénomène aux Caraïbes pour les

Américains et les Canadiens. La Bulgarie, depuis son entrée dans l'Union européenne en 2004, cherche aussi à jouer cette carte. Ces migrations sont le prolongement du tourisme international, où les avantages comparatifs du coût de la vie, de la qualité des services et du climat plaident en faveur des pays ensoleillés.

D'autres migrations intercontinentales, de mineurs non accompagnés ou de jeunes à la recherche d'emploi ou d'asile viennent compléter ce paysage de plus en plus fragmenté : Afghans désireux de passer en Angleterre, prostituées d'Europe de l'est et des Balkans, avec une importante prise de risques.

Les déplacés environnementaux peuvent-ils être considérés comme des réfugiés puisque ce sont aussi des migrations forcées ? Le phénomène, quoiqu'ancien, n'a commencé que récemment à devenir une question politique liée au réchauffement climatique et sa prise en compte par le droit d'asile est pour l'instant quasi inexistante. La plupart des foyers de crises environnementales se trouvent au sud, dans les pays pauvres où les Etats sont rarement en mesure d'y faire face. Les experts du climat (le GIEC, groupe d'information et d'étude du climat) prévoient qu'à l'horizon 2050, ils pourraient atteindre entre 50 et 150 millions de déplacés, voire 200 millions à la fin du vingt et unième siècle.

Migration d'élites

La migration d'élites a suscité depuis le début du vingt et unième siècle une attention particulière de la part des Etats d'accueil et des Etats d'origine. Les pays d'accueil, conscients des risques de concurrence pour le recrutement des élites du monde entier dans les secteurs de pointe, ouvrent leurs frontières à ces migrations de haut niveau : permis à points au Canada, en Australie, en Allemagne depuis 2005, en France avec l'immigration "choisie" depuis 2006, au Royaume-Uni puis en Autriche depuis 2010, accords bilatéraux avec les pays voisins ou du sud. Les pays qui attirent le plus les élites et les étudiants sont les Etats-Unis, le Canada, l'Europe de l'ouest. Ceux qui voient partir leurs cerveaux sont l'Europe de l'est et la Russie au lendemain de la chute du communisme en 1991, mais surtout les pays du sud (Afrique

*En Allemagne, dans les années 1950 et 1960, le gouvernement avait signé des accords bilatéraux avec plusieurs pays d'Europe permettant le recrutement temporaire de *Gastarbeiter* pour travailler dans le secteur industriel.

sub-saharienne, Maghreb, Proche et Moyen-Orient, Inde et Chine). S'agit-il d'un *brain drain*, d'un exode des cerveaux ou d'un *brain gain*, d'une diaspora des connaissances bénéfique au développement par l'exil ?

Tout dépend des situations : le départ d'un Indien ou d'un Chinois de haut niveau de pays milliardaires en population n'a pas les mêmes incidences que celle d'un médecin du Malawi. Les analyses montrent qu'aujourd'hui, contrairement à une idée longtemps répandue selon laquelle les migrations étaient une perte pour le pays d'origine, les migrations sont bénéfiques pour le développement, tant par les transferts que par les retombées potentielles sur le marché du travail dans certains pays (informaticiens indiens donneurs d'ouvrage en Inde, investissements chinois en Chine, par exemple) : plus il y a de migrations, plus il y a de développement. A l'inverse, le développement induit souvent les migrations, un phénomène que l'on peut observer aujourd'hui dans nombre de pays du sud, notamment en Afrique, passant en un siècle de 70% de ruraux à 70% d'urbains à la fin du vingt et unième siècle. La monétarisation de l'économie, les progrès de l'information et de la scolarisation, l'abandon du fatalisme, l'espoir de réaliser son projet de vie, l'individualisation des parcours migratoires conduisent de la migration interne à la migration internationale.

Un écart se creuse ainsi parfois entre les populations pour lesquelles la migration est une source de mieux être et certains pays qui n'offrent aucune issue à court terme. La restauration de la confiance entre les migrants et les pays du sud apparaît alors comme une condition nécessaire au retour et aux investissements productifs dépassant le cadre familial.

Enfin, les transmigrants achèvent ce panorama des nouvelles situations migratoires. Apparus au cours des années 1990-2000 lors de la chute du mur de Berlin, ils ont formé l'essentiel des migrations est-ouest en Europe. Anticipant leur entrée dans l'Union européenne, ils ont commencé à effectuer diverses formes de circulations migratoires : une installation dans la mobilité comme mode de vie. Colporteurs "à la valise" d'est en ouest d'abord, travailleurs saisonniers ou domestiques comme dans l'Europe de l'est vers l'Europe du sud ensuite, faux touristes à la recherche de travail, commerçants occasionnels sur les marchés, ils ont commencé à constituer une catégorie nouvelle au tournant du siècle avant que leur accès progressif au marché légal du travail européen les rende moins visibles. Leur vie s'effectue "ici" et "là-bas", dans un "entre deux" alimenté par la force des liens migratoires transnationaux. Ces migrations de circulation existent aussi dans d'autres régions à proximité d'autres lignes de fracture du monde, mais les conditions juridiques sont moins favorables car les migrants sont soumis à des visas. Ceux qui ont un statut privilégié (double nationalité, visas à entrées multiples, commerçants et hommes d'affaires, intellectuels) constituent des réseaux migratoires d'allers et retours entre les deux rives de la Méditerranée, riche d'activités entrepreneuriales et commerçantes. Plus les frontières sont ouvertes, plus les migrants circulent et moins ils s'installent définitivement car leur espace de vie s'élargit. A l'inverse, plus les frontières sont fermées, plus les sans papiers tendent à se sédentariser, faute de pouvoir repartir chez eux et de ne plus pouvoir revenir. La circulation migratoire est l'une des tendances de fond des nouvelles mobilités d'aujourd'hui.



◆ Bio

Catherine WIHTOL de WENDEN



Catherine WIHTOL de WENDEN est Directrice de recherche au CNRS (CERI) où elle est co-responsable du programme *Migrations et relations internationales* depuis 2005.

Après des études à l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne) et à Sciences Po, elle a obtenu son Doctorat de sciences politiques en 1986. Ses travaux, depuis une trentaine d'années, portent sur les migrations internationales, suivant une approche de sciences politiques et de droit public.

Auteur de très nombreux articles, de chapitres d'ouvrages et de numéros de revues sur le phénomène migratoire, elle est aussi experte auprès de l'OCDE (1986, 1992), du Conseil de l'Europe (1992-1995), de la Commission européenne (vice-présidente du groupe COST A2 Migrations DG V et DG XII) et du Haut-Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies (ERAC, 1996-2000) et présidente du groupe de recherche Migrations (Research Committee 31) de l'Association internationale de Sociologie depuis 2002.

Elle enseigne à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Master Europe), à l'Ecole doctorale de Sciences Po (trois séminaires semestriels, un cours magistral et 10 doctorants en thèse) et à l'université La Sapienza, (Rome) dans le cadre d'un programme Socrates de l'Union européenne.

◆ Principaux ouvrages

- *Le défi migratoire*, Paris, Presses de Sciences Po, 1994 (avec Bertrand BADIE)
- *L'Europe et toutes ses migrations*, Bruxelles, Complexe, 1995 (avec Anne de TINGUY)
- *La Citoyenneté européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997
- *L'immigration en Europe*, Paris, La Documentation Française, 1999
- *Faut-il ouvrir les frontières ?* Presses de Sciences Po, 1999
- *La bourgeoisie. Les trois âges de la vie associative issue de l'immigration*, Paris, CNRS Editions, 2001 (avec Rémy LEVEAU)
- *Police et discriminations. Le tabou français*, Paris, L'Atelier, 2003 (avec Sophie BODY-GENDROT)
- *Atlas des migrations dans le monde*, Paris, Autrement, 2005
- *Les couleurs du drapeau. L'armée française face aux discriminations*, Paris, Robert Laffont, 2007 (avec Christophe BERTOSSI)
- *Sortir des banlieues. Pour en finir avec la tyrannie des territoires*, Paris, Autrement, 2007 (avec Sophie BODY-GENDROT)
- *Atlas mondial des migrations, 2^e édition 2009*. Paris, Autrement, 2009
- *La Globalisation humaine*, Paris, PUF, 2009
- *La question migratoire au XX^{ème} siècle. Migrants, réfugiés et relations internationales*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2010

Biblio

Approches globales, mondialisation des migrations

- **Philippe BERNARD**, *Immigration : le défi mondial*, Paris, Gallimard/Le Monde, 2002
- **Luc CAMBREZY (dir.)**, **Véronique LASSAILLY-JACOB (dir.)**, *Populations réfugiées : de l'exil au retour*, Paris, Editions de l'IRD, 2001
- **Sylvie CHEDEMAIL**, *Migrants internationaux et diasporas*, Paris, Armand Colin, 1998
- **Stéphane DUFOIX**, *Les diasporas*, Paris, PUF, 2003
- **Gérard-François DUMONT**, *Les migrations internationales : les nouvelles logiques migratoires*, Paris, SEDES, 1995
- **Michael ELBAZ (dir.)**, **Denise HELLY (dir.)**, *Mondialisation, citoyenneté et multiculturalisme*, Paris, L'Harmattan, 2000
- **Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés**, *Les réfugiés dans le monde : cinquante ans d'action humanitaire*, Paris, Autrement, 2000

- **Saskia SASSEN**, *La Ville globale*, Paris, Descartes et Cie, 1996
- **Gildas SIMON**, *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*, Paris, PUF, 1995

Approches régionales ou nationales

- **Klaus BADE**, *L'Europe en mouvement : la migration de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2002
- **Didier BIGO**, **Elsbeth GUILD**, *La mise à l'écart des étrangers : la logique du visa Schengen*, Paris, L'Harmattan, 2003
- **Daphné BOUTEILLET-PAQUET**, *L'Europe et le droit d'asile : la politique d'asile européenne et ses conséquences sur les pays d'Europe centrale*, Paris, L'Harmattan, 2001
- **Hamit BOZARSLAN**, *La question kurde : Etats et minorités au Moyen Orient*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997
- **Emmanuelle BRIBOSIA (dir.)**, **Andrea REA (dir.)**, *Les nouvelles migrations : un enjeu européen*, Bruxelles, Complexe, 2002
- **Philippe DEWITTE (dir.)**, *Immigration et intégration : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1999
- **Dana DIMINESCU**, *Visibles mais peu nombreux : les circulations migratoires roumaines*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2004
- **Jacques DUPAQUIER (dir.)**, **Yves-Marie LAULAN (dir.)**, *Ces migrants qui changent la face de l'Europe*, Paris, L'Harmattan, 2004
- **Philippe FARGUES**, *Généralisations arabes : l'alchimie du nombre*, Paris, Fayard, 2000
- **Denis LACORNE**, *La crise de l'identité américaine : du melting pot au multiculturalisme*, Paris, Fayard, 1995
- **Wencelas de LOBKOWICZ**, *L'Europe et la sécurité intérieure*, Paris, La Documentation française, 2002
- **Marco MARTINIELLO**, *La nouvelle Europe migratoire : pour une politique proactive de l'immigration*, Bruxelles, Labor, 2001

- **Michel PERALDI (dir.)**, *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2002
- **Anne de TINGUY**, *La grande migration : la Russie et les Russes depuis l'ouverture du rideau de fer*, Paris, Plon, 2004

Directeur de la publication

Gérard Binder,
Président du Conseil d'administration

Comité de rédaction

Béatrice Khaiat, Directrice déléguée
Justine Martin, Chargée de mission
Claude Torrecilla, Responsable de la communication

Edition

Claude Torrecilla
claude.torrecilla@campusfrance.org

Agence CampusFrance

79 avenue Denfert-Rochereau
75014 Paris
Tél. : 01 53 63 35 00
www.campusfrance.org

Janvier 2011